



Saisie attribution

Par louisa

je viens de subir une saisie sur mon compte d'un montant de 20190E (1500 salaire,680 de frais professionnel) Cette saisie est faite par le meme huissier pour deux créanciers différents le meme jour dans la meme banque. La banque refuse de nous laisser le sib sous pretexte que celui ci a été fait sur la premiere creance la seconde creance prend le reste et je ne peut pretendre au sib de fait que la loi prévoit 1 seul sib par periode d'un mois.le huissier lui me renvoie a ma banque .D autre part une des deux créances apres verification a déjà été payee le huissier veut reporter le montant de celle ci sur l autre. Que dois je faire? Le huissier peut il reporter une creance sur l autre? Les frais professionnes sont ils saisissables(essence repas coucher necessaire au travail) merci